



PRISE EN CHARGE HOSPITALIÈRE

FORFAIT HOSPITALIER

Il vous appartient de vérifier les conditions de prise en charge de votre mutuelle :

23,00 €

- forfait hospitalier et la durée de la prise en charge **à compter du 1^{er} mars 2026**

HOSPITALISATION À TEMPS COMPLET (Addiction : code tarifaire 87, code DMT 518)

Prix de journée au 01/01/2026 pour les activités mentionnées au 4° de l'article L.162-22 du code de la sécurité sociale.

286.77 €

HOSPITALISATION À TEMPS COMPLET (Oncohématologie : code tarifaire 91, code DMT 511)

Prix de journée au 01/01/2026 pour les activités mentionnées au 4° de l'article L.162-22 du code de la sécurité sociale.

379.94€

HOSPITALISATION À TEMPS COMPLET (Polyvalent : code tarifaire 88, code DMT 519)

Prix de journée au 01/01/2026 pour les activités mentionnées au 4° de l'article L.162-22 du code de la sécurité sociale.

300.83 €

HOSPITALISATION À TEMPS PARTIEL (Polyvalent : code tarifaire 39, code DMT 529)

Prix de journée au 01/01/2026 pour les activités mentionnées au 4° de l'article L.162-22 du code de la sécurité sociale.

269.44€

HOSPITALISATION À TEMPS PARTIEL (Addiction : code tarifaire 38, code DMT 528)

Prix de journée au 01/01/2026 pour les activités mentionnées au 4° de l'article L.162-22 du code de la sécurité sociale.

264.18 €

ACTES ET CONSULTATIONS EXTERNES (ACE)

- G 30.00 €** (Consultation médecin généraliste 01, 22 et 23)
- MCG 5.00 €** (Majoration Coordination Généraliste)

35.00 €

PRESTATIONS HÔTELIÈRES

CHAMBRE INDIVIDUELLE

- Tarif conventionné Union Harmonie Mutuelle **47.00 €**
- Tarif conventionné Mutuelle Fonction Publique..... **40.00€ +5 charge du patient**
- Tarif non conventionné **50.00 €**
- Tarif chambre «CONFORT»** **65.00 €**

Prestations complémentaires : Ouverture de ligne et 25.00 € de consommation, télévision,

- Tarif chambre «GRAND CONFORT»** **80.00 €**

Prestations complémentaires : Ouverture de ligne et 25.00 € de consommation, télévision, 1 kit linge de toilette complet, 1 kit de toilette.

(La perte des clefs ou du badge entraînera une facturation de **10.00 € à votre charge**)

TÉLÉVISION

- Tarif de location pour les patients n'ayant pas la garantie de la chambre seule **4.50 € par jour**
- Tarif de location pour les patients ayant la garantie de la chambre seule **3.80 € par jour**

(la perte de la télécommande entraînera une facturation de **30.00 € à votre charge**)

TÉLÉPHONE

Blocage des appels vers l'extérieur pour toute consommation atteignant 25.00 €, puis réouverture à l'accueil après paiement.

Ouverture de ligne : **7.00 €**
+ unités consommées
(0.32 € l'unité)

AUTRES PRESTATIONS HÔTELIÈRES

- Socio-Coiffeur (1 fois par quinzaine inscription au service soignant) **A votre charge**
- Pédicure (1 fois par semaine inscription au service soignant) **A votre charge**
- Socio esthéticienne (prise de RDV sur demande au service soignant) **A votre charge**

(Règlement directement auprès des prestataires)